

BUREAU

11 mars 2021

Présents : Bernard DRAY, Hélène HUET, Jean-Marc LEGRAND, Jean-Paul GALLOT, Michèle PLAY

Responsable : Madeline PEROT

Intervenante sociale : Laurence GRAVOUEILLE

Excusé : François CATHELAIN

Approbation à l'unanimité du Compte Rendu du Bureau du 11 février 2021

Décision prise :

→ **Validation du contrat colis La Poste pour un montant de 1176 €HT /an**

Vie communautaire:

❖ Mission de la cellule RH

- Le 18 mars, la cellule RH se réunira pour finaliser le document sur les conditions d'emploi des salariés. Ce document sera présenté en CA du 25 mars pour validation.
- Le groupe Aviso finira de travailler sur la charte des salariés, elle sera présentée à un prochain CA.

❖ Préparation de la rencontre Gouvernance du 15 mars

Les pilotes et copilotes des 5 chantiers sont invités à se réunir afin d'aborder les sujets suivants :

- Questions générales :

- La gouvernance a-t-elle à ce jour été améliorée ? Quelles pistes peuvent être creusées (équipe d'animation à St Jean, rencontres par atelier...)?
- Comment maintenir la dynamique impulsée par Aviso ?
- Qui aura le souci de la gouvernance (transmission des docs et des principes, animation, appropriation, suivi) ? Le CA et le groupe gouvernance qui a l'attention sur le sujet ? Il faudra rendre visible toute la production du groupe à l'extérieur : article en cours sur la démarche dans le journal interne, tableau d'affichage/vitrine dans la salle de restauration.
 - Le groupe s'arrêtera-t-il quand les chantiers seront terminés ? Horizon : date de la future AG (fin du 1er semestre) ? ...

- Le point sur les travaux restant à réaliser à la date du 11 janvier :

- **Salariés** : finalisation de la « charte », plan d'action RH à mettre en œuvre par la cellule
- **Compagnons** : communication des règles de vie (mise en forme et traduction)
- **Co-responsables** : définition d'une feuille de route annuelle par le CA pour les co-responsables : buts partagés, évaluer leur réalisation, rendre compte de l'activité. Définition d'une répartition des rôles entre les deux responsables : rédiger un « qui fait quoi » entre eux (un pilote et un soutien) ? Envisagé de démarrer les lundis après-midi, prévoir une communication CA /équipe salariée / compagnons
- **Transverse** : harmonisation des trois « chartes » pour présentation, relecture tous les trois ans : rester vivant + / intégration des nouveaux, • faire une « pochette » pour les administrateurs avec notamment la présentation Emmaüs France et la convention de mise à disposition

❖ Préparation du CA du 25 mars

- Thèmes abordés :

- St Serge sera à l'honneur puisqu'un bilan de fonctionnement des 3 ans sera présenté par Hamid.
- Validation de la mission de la cellule RH
- Demande de mécénat de compétence
- Validation du devis pour le restaurant provisoire,
- Investissements : validation de l'achat d'un four électrique pour la cuisine (14 244 TTC avec la société Quietalis)
- Cahier de contributions « Agir face à l'enjeu transition écologique »

- Commission solidarité : remorque de l'espoir et autres demandes
- réflexion sur le recrutement d'un 3^{ème} co-responsable

❖ **Communication : Lettre d'information interne, réouverture des ventes Vendredi après-midi (organisation des ventes à thème ?)**

- La lettre d'information externe « L'écho d'Emmaüs Angers » sera diffusée mi-mars.
- Le bulletin interne pour les adhérents « le lien d'Emmaüs » comportera les rubriques suivantes :
 - * L'actualité du mois
 - * Le portrait du mois
 - * L'action du mois
 - * L'avancement des projets
 - * Le calendrier
- À partir du 26 mars, les salles de ventes seront ouvertes de 14h à 17h30. Une communication (communiqué de presse, réseaux sociaux et affichage dans les salles de vente) informera la clientèle.
- Pour les ventes exceptionnelles, nécessité de se réorganiser, de commencer les ventes dès le vendredi et de préparer un réassort pour le samedi.

❖ **Organisation des flux pendant le chantier**

- Préparation en juin avec déplacement des conteneurs ainsi que du hangar chantier sur l'actuel espace réservé à la vaisselle. Il en résultera une diminution de l'espace chantier.
- La salle de restauration provisoire sera accolée aux cuisines actuelles et la coursive permettra de relier les deux.

❖ **Point sur les heures de bénévolat**

- Répartition des heures de bénévolat transmises par les amis:
 - * 18 420 h sur St Jean
 - * 7 354 h sur St Serge
 - * 1 771 h tâches à la maison
 - * 997 h en réunion
 - * 534 h travail administrateurs

Questions diverses

• **Contrat colis La Poste**

- Afin de simplifier les démarches et gagner du temps, le Bureau valide le devis pour ce contrat colis La Poste d'un montant de 1176 € HT par an.

• **Installation de défibrillateurs**

- Depuis le 1^{er} janvier 2021, les salles de vente ont obligation d'être équipées de défibrillateurs. Une demande de devis à la Socotec et autres fournisseurs va être faite pour l'installation de deux défibrillateurs, un pour St Serge et un pour St Jean.

• **Contentieux réseau +**

- Ce contrat illégal, ne reposant pas sur la signature du président de l'association, proposait de changer le matériel téléphonique. La répression des fraudes et un conciliateur de la maison de la justice d'Angers en ont été informés. À ce jour, pas de réponse de Réseau +.

• **Jardin de Cocagne**

- L'association « Jardin de Cocagne angevin », qui n'adhère pas au réseau national Jardin de Cocagne, a sollicité Emmaüs France pour intégrer le mouvement et être relié à la branche 3 « économie solidaire et insertion ». Elle souhaite obtenir un parrainage de la communauté pour y parvenir. Une visite à St Jean des administrateurs de cette association est prévue. Son problème foncier, ses difficultés financières et humaines engendrent une certaine réticence au parrainage.

Prochain Bureau 8 avril 2021 à 16h30